

Rouen, le 14 novembre 2013

Lettre ouverte **F.O.-DGFIP 76** au Directeur régional C.T.L. du 14 novembre 2013.

Monsieur le Directeur Régional,

Vous nous avez conviés à participer au C.T.L. de ce jour, dont un des thèmes majeurs est la **démarche stratégique**.

Initiée par le Directeur Général, elle n'est rien d'autre que la mise en musique d'une politique de diminution de tous les moyens.

Cette démarche que la DGFIP qualifie de « *pragmatique pour conduire la nécessaire adaptation du réseau* », marque un recul sans précédent du service public républicain, rejoignant en cela un plan d'ensemble plus vaste défini par la Modernisation de l'Action Publique et l'acte III de la Décentralisation, soeur jumelle de la défunte R.G.P.P.

F.O.-DGFIP dénonce la méthode de notre direction générale pour faire accepter son projet pour l'avenir de la DGFIP.

Chaque agent des Finances Publiques sait pertinemment que son avenir professionnel est assombri par la réduction des dépenses publiques qui se poursuivra encore en 2014.

Sans abondement en moyens humains et budgétaires, la DGFIP aura surtout une démarche claudicante, à défaut d'être stratégique.

Le Directeur Général s'est souvent déplacé dans le réseau pour tenter de montrer combien il s'intéressait au quotidien des agents et au devenir de leurs missions. Cette opération de séduction, avait aussi comme but de faire participer les agents de tous grades aux ateliers locaux censés définir le contenu de la démarche stratégique.

Pour **F.O.- DGFIP**, il s'agissait là d'une opération visant à instrumentaliser les agents des Finances publiques.

Face à l'impossibilité de légitimer sa démarche stratégique par une participation massive des agents, le Directeur Général a présenté, lors du Comité Technique de Réseau de juillet 2013, une version expurgée de son grand projet.

Aucun plan d'action n'a été dévoilé et Bruno Bézard s'est bien gardé d'aborder les sujets de fond, comme la réalité de l'exercice des missions ou l'implantation future des postes comptables et des services.

Le Syndicat national F.O.-DGFIP attend toujours que le Directeur Général affiche enfin, franchement, son véritable plan d'actions.

Monsieur le Directeur Régional,

F.O. -DGFIP 76 attend aussi de votre part la déclinaison locale de la démarche stratégique, et les conséquences qui en découleront pour les personnels et les usagers du département.

Prenons maintenant quelques exemples issus de la version présentée au C.T.R. de juillet :

- « *les responsables territoriaux sont les mieux à même d'adapter le fonctionnement des services et de décliner les grandes orientations de la DGFIP en fonction du contexte...* » (§ 17-1 de la Démarche Stratégique)
- « *nous retenons une démarche pragmatique pour conduire la nécessaire adaptation du réseau* » (§ 21)

Quid des postes et des services potentiellement fusionnés et / ou fermés à terme dans le département ?

Bizarrement, dans le déploiement des terminaux de paiement par carte bancaire, 18 postes comptables ont été oubliés : Blainville-Crevon, Caudebec en Caux, Déville les Rouen, Doudeville, Bellencombre, Blangy sur Bresle, Longueville sur Scie, Tôtes, Le Tréport, Aumale, Cany-Barville, La Feuillie, Saint Valéry en Caux, Criquetot l'Esneval, Valmont ...et Eu, Elbeuf, Bolbec ...dont les SIP-SIE sont déjà dotés... .

- « *la fusion des services identiques implantés dans un même site...* » (§ 21)

Quid d'un regroupement potentiel des Services des Impôts des Particuliers, des Services des Impôts des Entreprises, des Services des Publicités Foncières, au sein des mêmes sites, voire regroupement par zones géographiques ?

Quid de l'intégration du site Pasteur sur le site Jean Moulin ?

- « *la spécialisation des services dans un secteur...* » (§ 21)

Quid du regroupement des Centres Hospitaliers ? de l'adossement du pôle enregistrement au SPF ? du pôle patrimonial ? du Pôle de Recouvrement Spécialisé dédié devant assurer le recouvrement des créances des DIRCOFI et la gestion de certaines procédures collectives ?

- « *l'échelon régional devient le territoire - clé de la politique immobilière...* » (§ 5-1),
- « *les spécificités des Directions Régionales sont reconnues et valorisées...* » (§ 22-4), « *des missions d'expertise sont confiées aux DRFiP ...* » (§ 22-5).

Quid du devenir de la Recette Territoriale du Havre ? des missions la DDFIP de l'Eure ?

- « *La mission d'interface et d'animation des délégués du directeur général, ses représentants directs dans le réseau, est recentrée sur les domaines suivants: le dialogue de performance*

globale et le volet budgétaire, l'examen des schémas d'adaptation triennaux du réseau, etc...» (§22-6).

Quid à la réelle inter régionalisation ? à quelle échéance ? Avec quelles instances (CT, CAP, CHS...) face à une structure informelle ?

- « Nous participons à l'effort collectif en réalisant là où c'est possible des économies de fonctionnement, en répartissant de manière équitable notre contribution sur les emplois, et en renforçant la maîtrise de nos processus et de notre organisation budgétaire... » (§ 24).

Quid du budget départemental 2013 ? Où en sommes nous en terme d'exécution budgétaire ? Sera-t-il suffisant pour payer les dépenses annuelles des services et postes de la DRFiP ?

Cela nous conduit aux **1988 suppressions d'emplois** annoncées au CTR du 1^{er} Octobre dernier pour la DGFIP en 2014 (soit 9116 en 4 ans).

Quid des suppressions d'emplois pour notre département ?

Quid du fonctionnement des services et postes dans de telles conditions ?

Pour toutes ces raisons, **F.O. -DGFIP** revendique un changement complet de la politique de destruction insidieuse de la DGFIP au profit d'une politique de soutien à toutes les missions financières et fiscales. **Cela passe par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des baisses de crédits budgétaires.**

Monsieur le Directeur Régional, les documents transmis aux élus locaux ne sont qu'un « copier - coller » du diaporama explicatif national afin de justifier votre Démarche Stratégique. (que vous avez d'ailleurs présentée à la convention des cadres A du 3 octobre)

L'absence d'une déclinaison locale à ce jour nous amène à BOYCOTTER ce 1^{er} CTL.

En effet, ce document n'apporte aucune information en direction des personnels de Seine-Maritime.

Face à la dégradation des conditions de travail, au stress grandissant des agents, les personnels attendent des réponses précises aux déclinaisons réelles et concrètes pour notre département.

Il n'y a rien de pire que de naviguer sans horizon !

Pour **F.O.-DGFIP**, il faut mettre fin à cette Dangereuse Stratégie en maintenant les missions exercées, en arrêtant les réorganisations, les restructurations et en mettant en adéquation les moyens humains et matériels.

Enfin, nous terminerons notre propos par le paragraphe suivant :

- « nous cherchons à mieux connaître les logiques et les motifs de contact de nos usagers pour leur apporter le meilleur service et nous adapter à leurs besoins » (§ 7).

- « Nous continuons à développer les téléprocédures et offrons un service accru en nous appuyant sur la potentialité du numérique... » (§ 7-1)

Quid des charges nouvelles de travail pour les SIE où les agents ne seraient plus que des prestataires de service face à un public de professionnel peu au fait des nouvelles technologies ?

- « nous mettons en place un nouveau schéma d'accueil téléphonique, plus moderne et efficace ... » (§7-2)

On peut légitimement s'inquiéter de la **déclinaison de la démarche stratégique au vu des premiers constats concernant l'accueil téléphonique (SIP)** mis en place à **Rouen** : mécontentement général des agents partagé par les usagers, avec des répercussions en cascade sur les collègues des autres services de gestion.

F.O.-DGFIP 76 déplore que les arguments développés à diverses reprises par les agents et les Organisations Syndicales n'aient pas été pris en considération !!

Monsieur le Directeur Régional, à chacune de ces questions précises, les personnels et les élus F.O.-DGFIP 76 attendent des réponses précises .

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Régional, l'assurance de nos sentiments syndicalistes les meilleurs.

Les élus **F.O. DGFIP 76** au C.T.L.